



## **CIRCULAIRE N° 3058 DU 09/03/2010**

<b>CIRCULAIRE</b>	Informative	Administrative	Projet
<b>OBJET</b>	<b>PROGRAMME LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE (LCO) – PARTENARIAT AVEC LE PORTUGAL – INSCRIPTION DES ÉCOLES INTÉRESSÉES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011</b>		
<b>DESTINATAIRE</b>	Direction	Fondamental et secondaire	
<b>RÉSEAUX</b>	Tous		
<b>PÉRIODE</b>	Année scolaire 2010-2011		
<b>ÉMETTEUR</b>	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire		
<b>SIGNATAIRE</b>	Lise-Anne HANSE		
<b>CONTACT</b>	Christelle Ladavid (02 690 83 59, <a href="mailto:christelle.ladavid@cfwb.be">christelle.ladavid@cfwb.be</a> )		
<b>DOCUMENTS À RENVOYER</b>	<b>OUI</b>		
<b>DATE LIMITE D'ENVOI</b>	<b>23 avril 2010</b>		
<b>NOMBRE DE PAGES</b>	4 pages et 2 annexes		
<b>MOTS-CLÉS</b>	Langue et Culture d'Origine – Programme LCO – Portugal – Éducation à la diversité culturelle – Ouverture aux cultures – Langue portugaise		

- À Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles maternelles et primaires ordinaires libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles maternelles et primaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Directions ou Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

**Pour information :**

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du programme « Langue et Culture d'Origine », j'ai le plaisir de vous communiquer les **modalités de participation spécifiques au partenariat avec le Portugal pour l'année scolaire 2010-2011.**

Ce programme de cours de langue et de culture portugaises est mis en œuvre dans le cadre d'une Charte de partenariat bilatérale spécifique que je vous invite à consulter sur le site Internet [www.enseignement.be/lco](http://www.enseignement.be/lco).

**D'autres circulaires suivront pour** les demandes de participation au programme LCO avec **les autres pays partenaires**. Les dispositions particulières figurant ci-dessous ne concernent donc que le partenariat avec le Portugal.

## **Organisation des cours LCO**

**Deux types de cours** sont proposés aux élèves de l'enseignement fondamental et secondaire :

**1. Le cours de portugais** s'adresse aux élèves dont les parents en ont manifesté le souhait. Ce cours facultatif est organisé en dehors de l'horaire obligatoire dispensé à tous les élèves. Il est assuré par un enseignant LCO portugais sur la base de deux ou trois heures de cours hebdomadaires. Il est accessible à tous les élèves quelles que soient leurs origines.

**2. Le cours d'ouverture aux cultures** est organisé sur la base d'une demande de participation au programme LCO du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur. Il suppose la volonté d'un ou plusieurs enseignants d'intégrer ce cours dans le cadre de leurs plans d'année et de leurs programmes.

Dans l'enseignement fondamental, le cours d'ouverture aux cultures est organisé dans une classe et il s'adresse à tous les élèves de cette classe. Il fait partie intégrante des activités et apprentissages organisés par l'instituteur, dans le cadre de la grille horaire hebdomadaire.

Dans l'enseignement secondaire, le cours d'ouverture aux cultures est organisé dans le cadre d'un ou plusieurs cours de la grille horaire et il s'adresse à tous les élèves qui suivent ce(s) cours. Il fait alors partie intégrante des activités et apprentissages relevant du (des) cours concerné(s).

Utilisant le témoignage privilégié de l'enseignant LCO quant à la culture portugaise, le cours d'ouverture aux cultures est **assuré conjointement par l'enseignant LCO et l'instituteur ou le professeur** et a pour objet de développer au bénéfice des élèves des classes concernées des activités d'**éducation à la diversité culturelle**.

Un appel à projets pour soutenir les activités favorisant le **dialogue interculturel** est envisagé pour la troisième année consécutive. Cet appel à projets sera accessible aux établissements scolaires organisant un ou plusieurs cours d'ouverture aux cultures dans le cadre du présent programme LCO. Les modalités de participation seront déterminées ultérieurement et feront l'objet d'une communication spécifique.

## Dispositions particulières

Si vous souhaitez développer le programme LCO avec un enseignant LCO portugais, j'attire votre attention sur les éléments suivants :

### » Traitement des demandes de participation introduites

Le partenaire portugais procédera à l'affectation des enseignants LCO portugais en fonction, d'une part, des nombres d'élèves concernés dans chaque école et, d'autre part, de la disponibilité de ses enseignants.

Un cours de portugais doit regrouper au minimum douze élèves. Le cours de portugais est accessible à tous les élèves, quelles que soient leurs origines et un même cours peut rassembler des élèves venant d'établissements scolaires différents.

### » Dates de début des cours de langue pour l'année scolaire 2010-2011

Pour l'année scolaire 2010-2011, les cours de portugais dispensés par des enseignants LCO débuteront, sauf exception, la semaine du 6 au 10 septembre 2010.

Les éventuelles écoles pour lesquelles les cours ne pourraient débuter dès la rentrée scolaire seront contactées au cours de cette semaine de septembre par la partie portugaise pour les informer de la date de début des cours (qui se fera alors dans ce cas après la mi-octobre 2010).

### » Engagement des parents dans le cadre du cours de portugais

La Communauté française et la partie portugaise souhaitent garantir au mieux le sérieux de l'engagement des parents des élèves dans le cadre du cours de portugais.

C'est pourquoi vous trouverez en annexe de la présente circulaire, outre le formulaire de participation pour les chefs d'établissement, un **formulaire d'inscription élève à l'attention des parents**.

Les formulaires complétés par les parents devront être communiqués ultérieurement par la direction de l'établissement concerné au Service de l'enseignement de l'Ambassade du Portugal.

## Participation au programme LCO

Les écoles intéressées par l'un ou par les deux types de cours proposés sont invitées à s'inscrire en complétant le formulaire figurant en annexe (ce formulaire peut également être téléchargé à l'adresse Internet suivante [www.adm.cfwb.be](http://www.adm.cfwb.be)).

Ce formulaire complété doit parvenir à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, cellule Éducation interculturelle, rue Adolphe Lavallée, 1 - 3F333 à 1080 Bruxelles, ou être envoyé à l'adresse mail suivante : [christelle.ladavid@cfwb.be](mailto:christelle.ladavid@cfwb.be) **pour le lundi 23 avril 2010 au plus tard**.

## **Informations complémentaires**

Pour toute information complémentaire sur ce programme, je vous invite à prendre contact avec Patricia POLET (☎ 02 690 83 55) ou avec Christelle LADAVID (☎ 02 690 83 59) de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire.

En vous remerciant de votre intérêt.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE

**- Partenariat avec le Portugal -  
Demande de participation au programme LCO  
pour l'année scolaire 2010-2011<sup>1</sup>**

• **Coordonnées de l'établissement**

Établissement scolaire : \_\_\_\_\_

Chef d'établissement : \_\_\_\_\_

Réseau : CF - OS - LSC - LSNC Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_ Numéro FASE : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Si différent du siège, implantation concernée : \_\_\_\_\_

• **Cours de portugais**

Nombre d'élèves, par niveau d'enseignement, susceptibles d'être intéressés par ce cours :

Maternel			Primaire						Secondaire					
M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6	Sec 1	Sec 2	Sec 3	Sec 4	Sec 5	Sec 6

• **Cours d'ouverture aux cultures**

Titulaires intéressés par ce cours (classes potentiellement engagées) :

Niveau d'ens.	Nombre de titulaires	Nom et prénom de ces titulaires
M 1		
M 2		
M 3		
P 1		
P 2		
P 3		
P 4		
P 5		
P 6		
Sec 1		
Sec 2		
Sec 3		
Sec 4		
Sec 5		
Sec 6		

Date et signature de la Direction de l'établissement :

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Le présent formulaire complété doit être envoyé **pour le 23 avril 2010 au plus tard** à l'attention de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire - Cellule Éducation interculturelle, Rue Adolphe Lavallée, 1 - 3F333 à 1080 Bruxelles.



**PROGRAMME LCO<sup>1</sup> :**  
**INSCRIPTION AU COURS DE PORTUGAIS**  
**POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011**

**Je soussigné(e) :**

Nom et prénom du père/mère ou du tuteur: \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_  
Téléphone ou GSM du père/mère ou du tuteur : \_\_\_\_\_

**DEMANDE QUE :**

Nom et prénom de l'élève : \_\_\_\_\_  
Age : \_\_\_\_\_  
Établissement scolaire : \_\_\_\_\_  
Classe : \_\_\_\_\_

**soit inscrit au cours de portugais et je m'engage à ce qu'il/elle fréquente  
régulièrement le cours pendant toute l'année scolaire.**

Niveau de langue choisi<sup>2</sup> :

- Niveau débutant (une séance par semaine) - pré-escolar e/ou 1º ciclo do ensino básico
- Niveau intermédiaire (une séance par semaine) - 2º e 3º ciclos do ensino básico
- Niveau terminal (une séance par semaine) - ensino secundário- 10º, 11º e 12º ano

Signature du père/mère ou du tuteur :

---

<sup>1</sup> [www.enseignement.be/lco](http://www.enseignement.be/lco)

<sup>2</sup> Biffez les mentions inutiles.